



**Forum virtuel de l'Atlantique
Parcours d'intégration francophone
Compte rendu**

Organisé par la Société nationale de l'Acadie (SNA)

en collaboration avec

**l'Association des agences au service des immigrants
de la région atlantique (ARAISA)**



Funded by:



Immigration, Refugees
and Citizenship Canada

Financé par :

Immigration, Réfugiés
et Citoyenneté Canada

1^{er} décembre 2021

Pour obtenir de plus amples informations sur le présent rapport, veuillez communiquer avec :

Société Nationale de l'Acadie (SNA)

224, rue St-George

Bureau 103

Moncton (N.-B.)

E1C 0V1

Canada

Téléphone : (506) 853-0404

Courriel : michel.denis.richard@snacadie.org

Site internet : www.snacadie.org

et

Association des agences au service des immigrants de la région atlantique

2132B-6960 Mumford Road

Halifax, NS,

B3L 4P1

Canada

Téléphone : (902) 431-3203

Courriel : mveerapen@araisa.ca

Site internet : <https://araisa.ca/fr/>

Cet événement a été rendu possible en partie grâce à l'appui du Gouvernement du Canada, par l'entremise d'Immigration, Réfugié et Citoyenneté Canada.

Canada 

Dans ce document, l'emploi du masculin comme générique pour désigner des personnes n'a d'autres fins que celle d'alléger le texte.

Ce rapport a été réalisé avec la collaboration de M. Jean-Pierre McLaughlin, consultant

TABLE DES MATIERES

Présentation institutionnelle : Qui sommes-nous ?	5
<i>SNA</i>	6
<i>CAIF</i>	6
<i>ARAI SA</i>	6
SOMMAIRE EXÉCUTIF	6
NOMBRE DE PARTICIPANT.E.S PAR PROVINCE	7
MOT D'OUVERTURE	7
PREMIER ATELIER : LE PARCOURS D'INTÉGRATION FRANCOPHONE : NOTRE ENGAGEMENT ENVERS LE « PAR ET POUR FRANCOPHONE »	8
DEUXIÈME ATELIER : TÉMOIGNAGES	12
TESTEZ VOS CONNAISSANCES SUR L'IMMIGRATION FRANCOPHONE !	14
INITIATIVES EN LIEN À L'IMMIGRATION FRANCOPHONE	15
<i>4 nouvelles exigences d'IRCC</i>	15
<i>Communautés accueillantes francophones</i>	16
<i>Formation linguistique adaptée</i>	18
DEMANDEZ-NOUS CE QUE VOUS VOULEZ !	19
DISCUSSIONS EN SOUS-GROUPES	23
<i>LES CONSTATS EXPRIMÉS</i> :.....	23
<i>LES PROCHAINES ÉTAPES</i> :.....	24
MOT DE CLÔTURE	25
ANNEXE 1	28
ANNEXE 2	29
ANNEXE 3	30
ANNEXE 4	31

PRESENTATION INSTITUTIONNELLE : QUI SOMMES-NOUS ?

SNA

La Société Nationale de l'Acadie (SNA) est une société à but non lucratif qui regroupe les quatre associations francophones porte-parole des provinces de l'Atlantique ainsi que les quatre associations jeunesse. La SNA compte également des membres affiliés au Québec, en France et aux États-Unis. Elle a pour mandat de représenter le peuple acadien sur les scènes atlantique, nationale et internationale.

CAIF

Le Comité Atlantique sur l'immigration francophone (CAIF) est un mécanisme de concertation de la SNA qui regroupe les intervenant.e.s en immigration francophone de l'Atlantique afin de tirer profit des forces régionales, de favoriser les échanges, de créer des partenariats, de partager des ressources, de travailler aux enjeux communs et de parler d'une même voix.

ARAISA

L'Association des agences au service des immigrants de la région atlantique (ARAISA) est un organisme-cadre qui fait office de voix collective et de forum pour ses membres, qui se consacrent à l'établissement et à l'intégration des immigrants et des réfugiés dans la région de l'Atlantique.

SOMMAIRE EXÉCUTIF

Organisé par le Comité atlantique sur l'immigration francophone (CAIF) de la Société Nationale de l'Acadie (SNA), en collaboration avec l'Association des agences au service des immigrants de la région atlantique (ARAISA), le Forum virtuel de l'Atlantique s'est tenu le 1^{er} décembre 2021 sous le thème du Parcours d'intégration francophone.

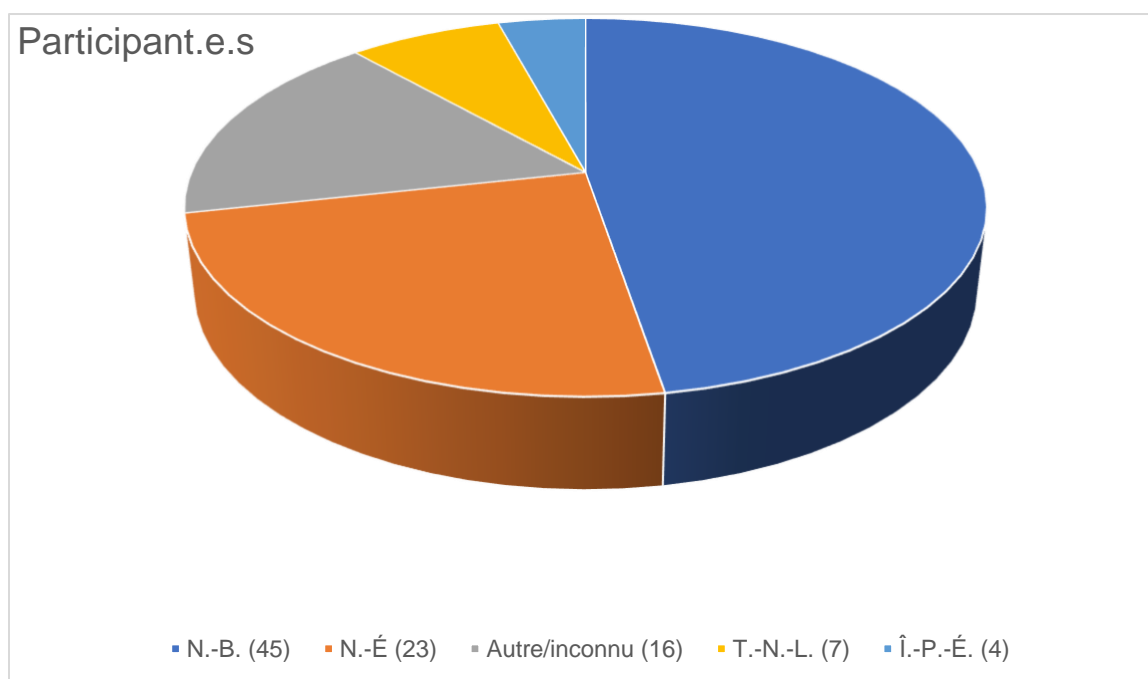
Près d'une centaine de participants, issus principalement des 4 provinces de l'Atlantique, ont participé de façon virtuelle à des ateliers, des sessions d'informations et des discussions portant principalement sur le Parcours d'intégration francophone et l'engagement d'IRCC envers le « par et pour francophone », des Initiatives en lien à l'immigration francophone (cf. les nouvelles exigences d'IRCC en la matière, les Communautés accueillantes francophones, la formation linguistique adaptée), de même que les moyens pour améliorer la collaboration entre organismes francophones et anglophones au soutien du Parcours d'intégration francophone.

Tous accordent de l'importance à répéter cette expérience à l'avenir, non seulement pour contribuer à la réussite du projet d'établissement des nouveaux arrivants de langue française, mais

aussi pour mieux saisir ce qui est accompli dans les communautés francophones de la région Atlantique, pour échanger sur les bonnes pratiques et comprendre comment l'ensemble du secteur d'établissement et d'intégration francophone et anglophone peut intégrer et appuyer ce parcours.

NOMBRE DE PARTICIPANT.E.S PAR PROVINCE

Un total de 95 personnes a participé au Forum virtuel de l'Atlantique dont 45 du Nouveau-Brunswick, 23 de la Nouvelle-Écosse, 7 de Terre-Neuve-et-Labrador, 4 de l'Île-du-Prince-Édouard et 16 d'origine autre ou inconnue, représentées graphiquement comme suit :



MOT D'OUVERTURE

Réunissant les principaux intervenants anglophones et francophones en matière d'immigration au Canada atlantique, la Société Nationale de l'Acadie (SNA), au travers de son Comité atlantique sur l'immigration francophone (CAIF), en collaboration avec l'Association des agences au service des immigrants de la région atlantique (ARAISA), ont organisé le *Forum virtuel de l'Atlantique*, qui s'est tenu en ligne le 1^{er} décembre 2021, afin d'accentuer l'importance de soutenir le « Parcours d'intégration francophone », thème dudit forum.

En ouverture et à titre de modératrices, Mesdames Carolyn Whiteway, directrice générale d'ARISA et Véronique Mallet, directrice générale de la SNA, souhaitent la bienvenue aux personnes présentes et leur partagent des informations techniques concernant le déroulement du forum virtuel.

Madame Whiteway procède à la reconnaissance du territoire traditionnel non cédé des Micmacs, où elle se trouve, reconnaissance aussi formulée durant le forum par la plupart des intervenants en direction des territoires où ils sont présents.

Avant d'initier les travaux, les participant.es ont eu droit à la diffusion d'une vidéo explicative représentant la SNA et ARISA, leurs missions et activités.

PREMIER ATELIER : LE PARCOURS D'INTÉGRATION FRANCOPHONE : NOTRE ENGAGEMENT ENVERS LE « PAR ET POUR FRANCOPHONE »

Présentation conjointe :

- **Yves St-Germain, directeur général par intérim, direction de l'immigration francophone et des Langues officielles, immigration, réfugiés et citoyenneté canada (IRCC)**

Et

- **Maryse O'neil, directrice-intégration, région de l'est (IRCC)**

L'atelier porte sommairement sur ce que sous-entend le Parcours d'intégration et ce qui est attendu des intervenants de terrain en ce qui a trait à l'appui destiné aux immigrants francophones.

M. St-Germain positionne son exposé en citant tout d'abord un important extrait du rapport 2017 d'Évaluation de l'Initiative d'immigration dans les communautés de langue officielle en situation minoritaire (CLOSM) :

« Pour contribuer à la vitalité des communautés de langue officielle en situation minoritaire (CLOSM), les nouveaux arrivants d'expression française doivent non seulement s'établir dans ces communautés, mais aussi adopter un parcours d'intégration francophone afin de créer des liens avec la communauté francophone.

(...) Il ne s'agit pas simplement de fournir des services en français; il est également important que les services et le soutien soient offerts de façon intégrée par les institutions et les communautés francophones, « pour et par les francophones », afin de faciliter la création de

véritables liens entre les nouveaux arrivants d'expression française et les CLOSM et, en fin de compte, afin de renforcer leur attachement et leur sentiment d'appartenance. »

Le parcours d'intégration du nouvel arrivant d'expression française étant fragmenté, il n'y a pas de modèle standardisé à travers le Canada. Ce qui n'aide pas à leur intégration en français dans leur nouvelle communauté.

Il poursuit en décrivant les insuffisances associées à la fragmentation du parcours d'intégration et les pistes de solutions pour réduire ou mettre fin à cette fragmentation :

1. La méconnaissance des communautés francophones et des services qui s'y trouvent par les nouveaux arrivants d'expression française.
2. Le faible aiguillage constaté en direction des organisations francophones existantes.
3. La gamme incomplète ou incohérente de services en français et parfois même de qualité moindre aux services offerts à la majorité anglophone dans certaines régions, d'où le recourt aux services en anglais.
4. Le besoin d'exposer les réalités spécifiques des communautés francophones et acadiennes par des mesures adaptées.

M. St-Germain met de l'avant un autre résultat de l'évaluation menée en 2017, citée ci-haut : seuls 32% des clients d'expression française avaient reçu une partie de leurs services d'organismes francophones. Il en déduit que ce pourcentage correspond à la marge de correction qu'il faut améliorer collectivement. Il ajoute que les organisations francophones ne sont pas toujours la première source de contact pour la majorité des immigrants de langue française, ce qui affecte leurs parcours et intégration.

Il insiste aussi sur trois points :

- La clé du succès du Parcours d'intégration francophone réside dans la compréhension des services offerts dans la langue officielle avec laquelle le nouvel arrivant est le plus à l'aise.
- Le parcours d'intégration va au-delà de la prestation de service en français, car l'importance est de créer un contact, un lien le plus en amont possible du processus d'intégration entre le nouvel arrivant et la communauté, en permettant aux organismes francophones de les accompagner et à leur fournir les ressources disponibles pour faciliter leur intégration socio-économique.
- Le succès du Parcours d'intégration francophone repose aussi sur une collaboration accrue de tous les intervenants, anglophones et francophones.

M. St-Germain poursuit en rappelant ce qu'IRCC a accompli au cours des dernières années.

Des principes directeurs axés sur le client ont été établis, par la diffusion d'informations complètes et éclairées destinées aux nouveaux arrivants et la mise en place de principes d'égalités réelles en prestations de services en anglais ou en français.

Auxquels se sont ajoutés des principes directeurs centrés sur la vitalité des CLOSM, en faisant la promotion de l'offre de services des organisations francophones, en veillant à une meilleure cohérence et approche intégrées des services offerts, en s'alignant davantage sur la planification des communautés, par le biais de partenaires clés dont notamment les Réseaux en immigration francophone (RIF).

Avec ces principes en tête, il cite des exemples où l'engagement communautaire et la co-planification des initiatives ont été accrus, en se référant :

- au programme d'*Initiative des communautés francophones accueillantes*, lancé en 2018 et financé par le Plan d'action pour les langues officielles. Dans l'esprit du principe « par et pour francophone », le respect de l'architecture institutionnelle communautaire francophone est un facteur déterminant pour consulter la communauté et développer des approches qui fonctionnent dans chacune des juridictions.
- au guichet unique francophone pour les services pré-départ, initié depuis janvier 2019, en partenariat avec la Cité collégiale en Ontario via le site « Connexionsfrancophones.ca » et 4 associations provinciales à travers le Canada dont particulièrement la Fédération acadienne de la Nouvelle-Écosse (FANE) pour l'Atlantique.
- aux services d'accueil francophones à l'aéroport Pearson, qui fournissent, depuis mars 2019, des informations détaillées sur les services en français offerts à travers le pays.
- à l'amélioration de la gamme de services d'intégration francophones disponibles à travers le pays, en veillant à ce que les organismes francophones aient accès à la variété de programmes de financement disponibles.
- à « Mon projet de vie en français au Canada-avant mon départ et vers ma citoyenneté canadienne » dont IRCC est le promoteur, le but étant d'attirer l'attention sur les services offerts en français au Canada et à l'étranger, de même que sur les communautés francophones au pays, le plus tôt possible dans le processus d'intégration.

Pour clore son intervention, M. St-Germain présente une liste des 22 principales organisations francophones desservant présentement les immigrants en Atlantique, parmi les 80 qui bénéficient d'un soutien financier d'IRCC à travers le Canada. Organisations avec lesquelles il est possible de s'associer pour améliorer le parcours d'intégration dont la liste figure en l'annexe 3 du présent rapport. Il réitère que le succès du Parcours d'intégration francophone dépend de la collaboration de tous les intervenants dans le secteur et les remercie par avance.

Réponses de Mme Maryse O'neil aux questions formulées à la suite de l'atelier

1. Où se trouvent les Communautés francophones accueillantes au Canada atlantique?

On en dénombre quatre (4) en Atlantique, sur les quatorze (14) au Canada, situées dans des emplacements stratégiques :

- la région Évangéline (Î.-P.-E.),
- la municipalité de Clare (N.-E.),
- la région du Haut-Saint-Jean (N.-B.),
- et à Labrador City – Wabush (T.-N.-L.).

Les CLOSM étant pour la plupart établies hors des grands centres urbains, en milieu rural, le travail de communautés accueillantes est d'amener tous les partenaires à travailler étroitement ensemble afin de résorber les nombreux obstacles auxquels font habituellement face les nouveaux arrivants, qu'ils soient d'ailleurs au Canada ou d'un autre pays, pour qu'ils prennent racine dans nos milieux francophones en Atlantique. Les intervenants en immigration sont appelés à tendre l'oreille pour contribuer à l'amélioration de ces conditions en apportant des changements à leurs offres de services et programmes.

2. Comment IRCC prévoit l'aiguillage des allophones ?

La question de la langue de préférence doit être posée préférentiellement dès le premier contact. Le parcours d'intégration est alors adapté en français ou en anglais selon un choix bien informé, le manque d'information n'aidant pas à la meilleure prise de décision. La langue ne doit pas être présentée comme un critère compétitif ou de facilitation à l'intégration.

3. La population de nouveaux arrivants francophones étant relativement limité à T.-N.-L., en comparaison au nombre d'arrivants anglophones, y a-t-il une ouverture pour quiconque souhaiterait avoir accès aux programmes ou services francophones ?

Tous ceux qui le veulent sont admissibles. Le rôle des intervenants étant de réunir ces informations pour qu'en retour les programmes d'IRCC s'adaptent davantage à la réalité de terrain et non le contraire. Le représentant de l'APECA, Gerry Morrissey, souligne, sur le clavardage, que l'Agence est toujours disponible pour discuter de la façon dont elle pourrait participer à faciliter l'installation de nouveaux arrivants et à rendre leur intégration plus harmonieuse au Canada atlantique.

4. Les unilingues francophones ou bilingues sont-ils enregistrés comme des nouveaux arrivants francophones ? Qui sont les 32 % identifié précédemment dans la présentation ?

Il s'agit habituellement de la première langue officielle d'usage ou de leur choix d'usage.

5. Est-ce que toutes les informations fournies durant cet atelier s'appliquent autant aux candidats à la résidence permanente qu'aux étudiants étrangers et travailleurs temporaires ?

Pour l'heure le *Parcours d'intégration francophone* est destiné aux résidents permanents, mais dans le cas de figure où des partenaires provinciaux offrent des services aux résidents temporaires, IRCC peut s'associer à l'exercice de recommandation en vue la réinstallation. Rappelons qu'à travers le *Programme pilote d'immigration au Canada Atlantique*, il existe une ouverture pour les résidents temporaires, liée à la phase pré-arrivée et au projet d'installation.

DEUXIÈME ATELIER : TÉMOIGNAGES

Cet atelier présente le point de vue de trois (3) présentateurs par rapport au Parcours d'intégration francophone : une nouvelle arrivante et deux (2) fournisseurs de services.

Aurélie Pertoldi, nouvelle arrivante

Mme Aurélie Pertoldi fait part de son long parcours d'installation au N.-B., qui débute avec sa participation en 2016 à un salon appelé Destination Canada, à Paris, jusqu'à la délivrance de son statut de résidence permanente, en février 2019 et à son arrivée au Canada en juin de la même année.

Un long périple, qui a duré plus de trois (3) ans, au cours duquel elle s'est affranchie d'une série d'étapes et de formulaires innombrables, avec beaucoup de temps d'attente entre chacun des échelons à venir, selon ses dires.

Suivant son installation en sol néo-brunswickois, s'est ajoutée la démarche de changement de documents, tels : numéro d'assurance sociale, carte d'assurance maladie, permis de conduire, etc. C'est surtout à travers le bouche-à-oreille et via des connaissances qu'elle a compris comment il fallait entreprendre cet exercice dans un certain ordre, certains documents étant conditionnels à l'obtention préalable d'un autre. La recherche d'emploi a aussi été un défi, un minimum de deux références d'anciens employeurs canadiens étant généralement exigées et un bon niveau d'anglais fonctionnel. Possédant déjà l'une des deux langues officielles, le nouvel arrivant francophone peut être considéré « moins » prioritaire et avoir recourt à des cours payants pour améliorer son niveau d'anglais, ce qui n'est pas financièrement évident en s'installant au Canada.

Après deux ans et demi d'emplois précaires, ce qui lui a permis d'obtenir ses « références canadiennes », elle occupe maintenant un poste au même niveau et dans le même domaine que celui qu'elle pratiquait avant de quitter la France.

Au final, Mme Pertoldi conclut que les services d'établissement en français sont très importants, puisque le nouvel arrivant doit souvent repartir à zéro, ce qui n'est pas toujours facile quand on ne maîtrise pas la langue de la majorité.

Sébastien Morneau, Directeur général, Centre de ressources pour nouveaux arrivants au Nord-Ouest du Nouveau-Brunswick (CRANO)

Prenant la parole pour le CRANO, M. Sébastien Morneau affirme que le témoignage de Mme Pertoldi illustre le parcours type des nouveaux arrivants francophones qui s'installent dans la région Nord-Ouest ou du haut-St-Jean au Nouveau-Brunswick.

Un des plus grands défis rencontrés par un organisme comme le sien est de faire connaître les communautés francophones aux nouveaux arrivants, collectivités où ils peuvent s'établir, s'épanouir et travailler en français. Comme preuve, il cite la région Nord-Ouest du N.-B. qui est majoritairement francophone à 98 % et à 64% bilingue.

La clé du succès, dans ce cas de figure, repose sur le renforcement de la collaboration entre les organismes d'établissement anglophones et francophones pour offrir des services de qualité, particulièrement aux nouveaux arrivants qui ont une inquiétude quant à leur maîtrise de l'anglais. Les intervenants ont ainsi intérêt à maximiser les efforts d'aiguillage vers les communautés francophones comme celles du Nord-Ouest et du Nord-Est du N.-B.

Comme exemples néo-brunswickoises de collaboration en bonne voie de réalisation, M. Morneau cite le cas d'organismes anglophones qui adhèrent aux RIF, notamment en raison de leurs offres de services en français, d'échanges de bonnes pratiques et d'entraide. De même que le Conseil multiculturel du N.-B. qui met un gros accent sur l'augmentation de la qualité des services francophones et des ressources pour le développement d'organismes francophones.

Comme mot de la fin, M. Morneau invite ses collègues à promouvoir davantage la perspective de ruralité et ses nombreux avantages, notamment en direction des familles.

Jennifer Watts, présidente-directrice générale, Immigrant Services Association of Nova Scotia (ISANS)

L'intervention de Mme Jennifer Watts se résume au rôle d'un prestataire de services anglophone par rapport au parcours d'intégration francophone et la place qu'occupe son organisme envers cette démarche. À ce titre et en l'absence de feuille de route, les actions d'ISANS consistent à collaborer et à accompagner les partenaires francophones à travers ce processus, qu'elle qualifie d'apprentissage.

Dans son cas, la fonction de liaison entre les demandeurs de services en français et les partenaires francophones est facilitée du fait qu'ils partagent des locaux dans le même immeuble. Elle cite des

exemples de projets communs développés avec ses partenaires francophones ou avec des organismes œuvrant auprès des jeunes, dans l'esprit du « travailler ensemble » :

- une bande vidéo en français en cours de réalisation pour résumer l'ensemble des services francophones disponibles dans la communauté pour les nouveaux arrivants et réfugiés;
- des outils d'information sur l'antiracisme,
- des outils d'information sur l'importance de la vaccination contre la covid-19, tout particulièrement pour les réfugiés.

ISANS est récemment devenu membre du RIF de la N.-É. et collabore avec ARAISA pour augmenter le niveau de partenariat avec le plus grand nombre d'intervenants. L'association a aussi développé ses propres programmes bilingues, tel le *Fonds de prêt de carrière aux immigrants de l'Atlantique*, qui offrent du microcrédit aux nouveaux arrivants afin de surmonter les obstacles financiers pour améliorer leurs compétences et obtenir leur certificat de qualification locale.

Une attention particulière est aussi portée sur le niveau de bilinguisme de leurs employés et de formation nécessaire en partenariat avec l'Université Ste-Anne.

Au terme de sa présentation, Mme Watts se prononce sur les secteurs où, selon elle, en qualité de prestataires de services anglophones, le taux de réussite est moins satisfaisant :

- elle cite l'absence de planification stratégique liée tout particulièrement à ce que représente réellement un parcours d'intégration francophone en Atlantique et s'interroge sur ce que devrait être l'engagement stratégique des agences anglophones et de leurs employés à ce niveau, incluant leurs partenaires.
- à quel degré devrait se situer leur engagement pour comprendre la réalité canadienne d'un pays bilingue ? Comment incorporer stratégiquement l'intégration francophone dans les processus d'un organisme anglophone, pour progresser ensemble ?

TESTEZ VOS CONNAISSANCES SUR L'IMMIGRATION FRANCOPHONE !

Les participants sont ensuite invités à réviser leurs connaissances sur l'immigration francophone dans la région Atlantique au moyen du support interactif *Slido* et d'un quiz à choix multiple portant sur :

- le nombre de travailleurs francophones immigrés à T.-N.-L. entre 2017 et 2020,
- l'identification des 4 communautés francophones accueillantes,
- la signification de l'acronyme RIF et leur nombre,
- ainsi que le pourcentage d'immigrants francophones en comparaison à la population immigrante totale en Atlantique en 2016.

Les réponses et résultats du quiz se trouvent en l'annexe 4.

INITIATIVES EN LIEN À L'IMMIGRATION FRANCOPHONE

Ce chapitre du programme traite de trois (3) sujets, abordés dans l'ordre qui suit :

- 4 nouvelles exigences d'IRCC,
- Communautés accueillantes francophones,
- Formation linguistique adaptée.

4 NOUVELLES EXIGENCES D'IRCC

Mme Karen Lui, directrice adjointe, réseau d'établissement, IRCC, présente les nouvelles exigences formulées dans le cadre du *Parcours d'intégration francophone*.

Ces nouvelles exigences en matière de langues officielles ont été intégrées à chaque entente de contribution relative aux programmes d'établissement et de réinstallation accordée depuis le 1^{er} avril 2020.

En septembre 2021, IRCC a publié des directives à l'intention des organismes bénéficiaires afin de faciliter leurs réponses aux attentes entourant ces nouvelles exigences. Ce document intitulé *Directives pour la mise en œuvre du Parcours d'intégration francophone* se trouve en français et en anglais dans les ressources d'IEDEC/iCARE (Environnement de gestion d'ententes de contribution pour l'immigration).

Il est prévu que les agents de programme d'IRCC examinent ce document avec les intervenants dans le domaine avant fin mars 2022, afin de répondre aux questions et de travailler sur la façon dont ces exigences peuvent s'appliquer efficacement aux activités de terrain. Ces nouvelles exigences visent à faciliter l'engagement du ministère face au « par et pour » les francophones, ainsi qu'à promouvoir les partenariats et le renforcement conjoint des capacités entre les organismes francophones et non-francophones.

Pour illustrer son propos, Mme Lui cite quelques exemples :

- Pour un client qui arrive dans la plupart des régions du Canada, il n'est pas toujours évident de savoir que des services francophones sont disponibles ou encore qu'il existe une communauté francophone. Il se peut que ce client se présente en anglais parce que c'est ce qu'il doit couramment faire dans sa collectivité d'accueil.
 - C'est pourquoi IRCC exige que les fournisseurs de services posent des questions précises sur la langue officielle de préférence du client.

- Les nouveaux arrivants ont beaucoup de choix à faire au sujet de leur établissement et les fournisseurs de services doivent s'assurer qu'ils ont toute l'information dont ils ont besoin pour faire des choix éclairés. La langue, la culture et la communauté font partie du succès de cette importante étape.

C'est pourquoi IRCC met de l'avant les exigences 2 et 3 où les organismes bénéficiaires sont tenus d'informer les clients, en personne, virtuellement ou sur leur site internet, que :

- les services d'établissement sont aussi offerts par des organismes francophones,
- que des communautés francophones existent dans le milieu,
- que tous ceux qui veulent recevoir des services en français peuvent être dirigés vers des organismes désignés.

C'est aussi pourquoi, dans le cadre de l'exigence no 4, le développement de partenariats significatifs et collaboratifs sont extrêmement importants en tant que démarche à mener.

Compte tenu de la façon dont le monde et les programmes d'IRCC ont dû s'adapter au cours des dernières années, la perception d'aiguillage ou de recommandation d'un client ne signifie pas qu'il faille inéluctablement le diriger physiquement vers un autre endroit. Le ministère compte sur l'expertise de tous les intervenants de terrain pour lui partager comment cela peut se faire de façon créative et collaborative, afin que les ressources soient davantage mobilisées et axées sur le client, en vue de l'informer pleinement de toutes ses options.

Aussi, les partenariats étant extrêmement importants pour le développement d'outils et de documents pour améliorer le travail dans le cadre des services indirects, la réponse aux deux questions qui suivent devrait dorénavant être automatiquement oui :

- Les ressources pertinentes sont-elles toutes représentés, mobilisés et consultés ?
- Les pistes adéquates sont-elles toutes mises en place ?

Finalement, IRCC souhaite le renforcement de réflexes proactifs, et reconnaissant qu'il ne peut pas y avoir d'approche universelle en ce domaine, encourage le partage de toute proposition avec les agents de programme du ministère.

COMMUNAUTÉS ACCUEILLANTES FRANCOPHONES

Présentation conjointe :

- **Mme Denise Legaré, Analyste principale des politiques à IRCC**

Et

- **Martine Rioux, Coordonnatrice, Communauté francophone accueillante du Haut-Saint-Jean**

Dans son exposé, Mme Denise Legaré revient sur la mise en place de l'*Initiative des communautés francophones accueillantes* (CFA).

Les CFA sont une des initiatives pilotes phares du *Parcours d'intégration francophone* qui a vu le jour en 2018 et qui émane d'une demande formulée par les communautés francophones elles-mêmes. Demande exprimée lors des consultations de 2015 et 2017 sur l'immigration francophone où ces communautés ont exprimé le souhait à IRCC d'être davantage impliquées dans l'accueil des nouveaux arrivants et ce, afin de favoriser leur intégration en français et contribuer ainsi à l'épanouissement de leurs collectivités.

L'initiative repose sur la prémisse que les communautés francophones sont les mieux placées pour déterminer comment rendre leurs milieux plus accueillants pour les nouveaux arrivants et définir l'accueil selon la région où elles sont situées. C'est sur cette base qu'IRCC a choisi d'en faire une initiative « axée sur la communauté » où la majeure partie des décisions reposent entre leurs mains.

En rétrospective, les 2 premières années de l'initiative ont été consacrées à la co-planification. Les membres des communautés francophones, sous le leadership des RIF, ont identifié eux-mêmes les collectivités participantes au projet pilote, sur la base de critères pré-établis.

Au total, 14 communautés accueillantes ont été choisies, une dans chaque province et territoire, à l'exception du Québec et 3 en Ontario. En Atlantique, les communautés sélectionnées sont : Labrador City–Wabush (Terre-Neuve-et-Labrador), Haut Saint-Jean (Nouveau-Brunswick), la municipalité de Clare (Nouvelle-Écosse), la région Évangéline (Île-du-Prince-Édouard), tel que souligné précédemment.

Le CAIF a un rôle de catalyseur pour les 4 provinces de l'Atlantique et dans chacune des communautés retenues, les RIF ont joué un rôle déterminant en veillant notamment à l'installation d'une gouvernance locale. Des conseils consultatifs communautaires ont donc établi les objectifs à atteindre, les activités à mener ainsi que les bénéficiaires des fonds accordés. IRCC s'étant engagé à appuyer financièrement la mise en œuvre de ces plans communautaires triennaux par l'entremise du *Plan d'action pour les langues officielles 2018-2023*.

Les activités mises de l'avant visent toujours une ou plusieurs des caractéristiques suivantes :

- Leadership inclusif,
- Accès équitable aux services d'accueil et d'établissement,
- Opportunités économiques, entrepreneuriat et emploi,

- Engagement et participation civique,
- Espaces publics accueillants.

Enfin, la firme de recherches PRA Inc., embauchée par IRCC, procède présentement à l'étude des résultats obtenus dans le cadre de cette initiative, à l'aide d'entrevues et de sondages.

De son côté, Mme Martine Rioux poursuit la présentation en décrivant la mise en place de la *Communauté francophone accueillante* de la région du Haut Saint-Jean, au Nouveau-Brunswick, dont l'essentiel se résume à la création d'un Comité consultatif communautaire, constitué de 9 personnes, à l'établissement d'un état des lieux, basé sur les besoins de la communauté et des nouveaux arrivants et enfin, au plan d'action communautaire et au budget qui en résultent.

Elle expose un nombre impressionnant d'activités réalisées au cours des première et deuxième années de fonctionnement, durant laquelle les objectifs ont été atteints à hauteur de 90% au titre de 2021.

FORMATION LINGUISTIQUE ADAPTEE

L'exposé de Mme Nicole Poirier, gestionnaire au Centre d'apprentissage des langues du Collège Communautaire du Nouveau-Brunswick (CCNB), présente la *Formation linguistique adaptée* offerte aux nouveaux arrivants francophiles et francophones de la région Atlantique et d'autres programmes destinés aux étudiants étrangers et travailleurs temporaires au N.-B.

Le programme *Cours de langue pour immigrants au Canada* (CLIC) a été intégré à l'apprentissage du français destiné aux nouveaux arrivants de l'Î.-P.É. et T.-N.-L.

Le programme intitulé *Français pour parents*, initialement mis en place au N.-B., afin de donner suite à la consultation d'IRCC et de soutenir les parents dont les enfants sont inscrits à une école de langue française, est aussi offert à l'Î.-P.É. et à T.-N.-L.

Vivre et apprendre au travail, programme destiné aux francophones, comprend une formation de l'anglais adapté au milieu du travail et aux régionalismes de la langue française couramment parlée en Atlantique. Les apprenants bénéficient d'un apprentissage pratique axée sur l'action et l'activité quotidienne à l'extérieur de la salle de classe.

Un programme de mentorat individualisé, d'une durée de 10 semaines, *Mentorat au travail*, est conçu pour aider les nouveaux arrivants à améliorer leurs compétences linguistiques liées à leur

emploi en anglais ou en français, en utilisant le vocabulaire adéquat, oral et écrit, dans un contexte professionnel ou des situations de la vie quotidienne.

Ces programmes ont été développés avec le soutien d'IRCC.

Mme Poirier clôt sa présentation en l'étoffant des nouveaux programmes développés en partenariat avec *Travail NB*, soit :

- *Apprentissage hybride des langues en ligne* est un projet pilote consacré aux nouveaux arrivants, peu importe leur statut, de même qu'aux Canadiens, dont les objectifs personnalisés sont établis en fonction du niveau de langue, du secteur d'emploi et de l'intensité du programme.
- *Nouveaux arrivants au travail* (N.-B.) aide les travailleurs formés à l'étranger à améliorer leurs compétences en communication en milieu de travail et à se familiariser davantage à la communication socioculturelle dans leur profession. Il les aide aussi à explorer des options viables de travail dans le domaine pour lequel ils sont formés ou ont de l'expérience.
- *Appui en anglais pour les étudiants internationaux* est un atelier gratuit de perfectionnement des compétences en anglais ou en français langue seconde, de courte durée en ligne.

DEMANDEZ-NOUS CE QUE VOUS VOULEZ !

L'objet du présent groupe de discussion est de fournir des réponses (R) à toute question (Q) en matière d'immigration posée au hasard aux quatre panelistes ci-après :

- Laura Huynh Lê, Agente en immigration économique, Conseil de développement économique de la Nouvelle-Écosse
- Stéphanie Méroni, Coordinatrice, Réseau en immigration francophone du Nouveau-Brunswick
- Emmanuel Nahimana, Gestionnaire de projet, Immigration francophone de la Nouvelle-Écosse
- Ginette Gautreau, Directrice générale, Conseil multiculturel du Nouveau-Brunswick

En introduction, le modérateur désigné du panel, M. Guillaume Deschênes-Thériault, rappelle que lesdites questions doivent être affichées sur l'espace de clavardage.

Q : Quels sont les bénéfices de recevoir des services liés à l'emploi en français dans une province majoritairement anglophone ?

R : Quand un immigrant francophone arrive en Nouvelle-Écosse, comme exemple, la notion du « par et pour » est prévue pour l'offre de services en français, fournis par des francophones. Cette importante période de transition apporte beaucoup de stress et demande beaucoup

d'ajustement, situation accentuée davantage si le niveau d'anglais n'est pas encore suffisant pour travailler dans un milieu majoritairement anglophone. L'offre de service en français permet de recevoir des informations et formations pour mettre un CV à niveau, composer une lettre de motivation, comprendre la culture du travail au Canada, connaître le type de postes auxquels prétendre selon le niveau de qualifications, etc. Et prendre parallèlement des cours d'anglais pour se mettre à niveau et élargir les possibilités de carrière en N.-É. Tout cela permet de présenter un projet d'immigration en français et avec confiance.

Q : Qu'est-ce qui pourrait être fait pour remédier à l'enjeu du faible aiguillage des clients d'expression française vers les organisations francophones ?

R : Le rôle principal d'IRCC est de faciliter le lien entre les fournisseurs de services et les clients. Plusieurs outils et indications figurent à l'intérieur de ses ententes de contribution où l'essentielle collaboration entre organismes anglophones et francophones est clairement mentionnée dans le but de servir correctement les nouveaux arrivants d'expression française. Il faut comprendre que ceux-ci, en s'établissant dans un milieu majoritairement anglophone, demeurent des francophones et que la possibilité de se faire servir dans leur langue diminue le niveau de stress qui les entoure. Une des premières choses à faire est de prendre contact avec le RIF de votre province. En guise d'exemple, le RIF du N.-B. dispose d'une ressource chargée de faire la liaison entre les principaux intervenants du secteur pour la mise en place de moyens de collaboration.

Q : Quelle est la valeur ajoutée des services « avant arrivée » pour l'immigration francophone au Canada Atlantique ?

R : L'importance de l'offre d'informations avant l'arrivée permet de rassurer davantage les futurs arrivants dans leur langue et de prendre des décisions beaucoup plus éclairées en vue d'une plus grande maîtrise de leur projet d'immigration. Le renforcement de la collaboration entre les fournisseurs de services francophones et anglophones contribue à mettre fin à l'offre de services fragmentés et à diminuer la quantité d'informations qui circulent sous la forme du bouche-à-oreille entre candidats à l'immigration. Les services avant arrivée permettent de tisser des liens avec le fournisseur de services, en l'occurrence francophone et contribuent à l'arrimage des services disponibles.

Q : Quelles sont les pratiques prometteuses pour les régions rurales, notamment à travers les initiatives du Réseau d'établissement rural (RER) ?

R : Pour répondre aux besoins particuliers des régions rurales francophones en milieu minoritaire, le RER a été mis en place au printemps 2020 avec le financement d'IRCC et le gouvernement du N.-B. Il regroupe 7 régions rurales à travers la province soit : Sussex, Miramichi, Chipman, Campbellton, la Péninsule acadienne, Saint-Quentin et le comté de Kent. Sept régions qui étaient auparavant constitués d'assez petites équipes qui, pour la plupart, rencontraient des difficultés à gérer leur charge de travail quotidienne, à développer de nouvelles ressources, initiatives et partenariats. Le RER vise donc au renforcement des capacités de ces régions, favorise la qualité, le partage et l'uniformité de l'information entre

les collectivités et l'élargissement des services d'intégration pour mieux servir et retenir les nouveaux arrivants. Le réseau facilite aussi les échanges d'expertises entre les collectivités rurales et les autres agences membres du Conseil multiculturel du N.-B.

Q : Comment aider les réfugiés francophones qui souhaitent s'établir en N.-É. ?

R : Un document de présentation conjointe, élaboré en français, est en cours de préparation et destinée aux réfugiés d'expression française.

Q : Pourquoi est-ce aussi important que des services d'intégration soient offerts par des organismes francophones ?

R : Le « par et pour » les francophones est très important parce qu'on fait référence ici à ce qui caractérise une personne et ses compétences. Même si les nouveaux arrivants auront éventuellement à apprendre l'anglais pour faciliter leur intégration à la communauté, ils sont confrontés à une charge de stress à leur arrivée, qui joue sur le succès de leur projet d'intégration, sans qu'ils en soient conscients. Il revient aux fournisseurs de services anglophones et francophones de collaborer afin de les aiguiller au mieux pour faciliter cette intégration, pour qu'ils se sentent chez eux. La mission ultime des fournisseurs de services étant le bien-être du client.

Q : Comment réussir à bien faire comprendre les atouts et les défis d'Intégration du parcours francophone au sein d'un organisme bilingue ? Pourquoi existe-t-il un traitement particulier pour les immigrants francophones ?

R : Le processus de sensibilisation doit être continu au sein des organismes membres, vis-à-vis du leadership ou des conseils d'administration, souvent constitués d'unilingues anglophones et d'allophones, qui ne connaissent pas l'histoire des peuples fondateurs ou les lois sur les langues officielles fédérale ou provinciale. Le présent panel contribue à cette sensibilisation, à l'importance du « par et pour » francophone. Quoiqu'il puisse y avoir des particularités linguistiques en milieu rural, il y a cependant plus de similarités en termes de logement, de transport et de besoins de collaboration notamment. Ce qui contribue souvent à briser les barrières.

Q : Quelles sont les barrières majeures rencontrées par les immigrants francophones en matière d'insertion professionnelle en Atlantique ?

R : Au stress que représente l'arrivée dans une province majoritairement anglophone, peut s'ajouter le sentiment, quelque fois surestimé, du niveau fonctionnel d'anglais possédé par les intéressés. Dans le cadre des professions réglementées par des textes de loi provinciaux, les examens d'évaluation ou de mise à niveau sont généralement donnés en anglais. La gamme d'emploi en français est plus limitée et spécifique, que ce soit dans les domaines de l'enseignement, des soins de santé, des centres de longue durée, des métiers du social, des centres d'appel ou autres emplois qualifiés bilingues. Cependant, pour sortir de ce genre de métiers et devenir plus compétitif sur le marché du travail, une plus grande maîtrise de l'anglais est nécessaire pour diversifier et élargir les options de carrière.

Q :Quelles sont les principales différences entre les RIF et les PLI ?

R :Le *Réseau en IMMIGRATION francophone* (RIF) est un outil collectif pour les fournisseurs de services au sein des provinces, représenté dans chacune des provinces et territoires canadiens, à l'exception du Québec. Son mandat provincial, en direction des immigrants francophones, s'articule autour de trois axes :

- identification des besoins des immigrants,
- concertation des partenaires pour la mise en œuvre de stratégies commune axées sur leurs besoins,
- mobilisation autour de la mise en œuvre de plans d'actions et rassemblement d'autres acteurs face aux résultats visés.

Les *Partenariats locaux en matière d'immigration* (PLI) ont une vocation bilingue au niveau local et sont le mécanisme par lequel IRCC soutient le développement de partenariats dans les collectivités et la planification de celles-ci en fonction des besoins des nouveaux arrivants. Parmi les divers intervenants au processus de planification stratégique que les PLI visent à faire participer, on compte notamment les employeurs, les commissions scolaires, les divers ordres de gouvernement, les associations professionnelles, les organismes ethnoculturels, les secteurs des services sociaux et communautaires.

Au terme de l'exercice, M. Deschênes-Thériault remercie les quatre panélistes de s'y être prêtés.

DISCUSSIONS EN SOUS-GROUPES

FIL CONDUCTEUR : Comment les parties prenantes peuvent-elles collaborer au soutien du Parcours d'intégration francophone ?

Des animateurs et animatrices sont prévus pour approfondir la discussion en sous-groupes sur les façons de soutenir le Parcours d'intégration francophone, délimitée autour de 4 questions précises.

LES CONSTATS EXPRIMÉS :

Quelles sont les difficultés que vous rencontrez lors de vos collaborations avec des organismes d'établissement francophones et/ou anglophones?

- L'anglophonie étant majoritaire, il est difficile de maintenir ou d'organiser des activités et des espaces purement francophones dans la plupart des provinces :
 - Les nouveaux arrivants francophones sont souvent orientés vers des services en anglais.
 - Le défi est de trouver des activités en français pour les francophones.
 - Il y a beaucoup d'organisations bilingues dans la région du Grand Moncton et l'anglais a souvent préséance.
 - Les référencement en français sont rares.
 - L'offre de services en français se complique lorsque les immigrants francophones souhaitent être servis en anglais pour améliorer leurs connaissances dans cette langue. Il faut alors répondre aux besoins des francophones en anglais.
 - Dans la région de Fredericton, il n'y a qu'une seule association multiculturelle au service de tous les immigrants, avec des services bilingues à tous les niveaux, même dans les écoles. Le défi est de veiller à ce que les nouveaux arrivants francophones obtiennent des services partout dans leur langue.
- Les ressources humaines sont l'élément le plus difficile à combler pour soutenir les nouveaux arrivants.
- Le nombre de fournisseurs ou d'agences de services peut semer la confusion auprès des clients.
- Une faible collaboration entre les organismes fournisseurs de services.
- Le manque de logements dans les communautés francophones de l'Î.-P.-É. poussent les immigrants francophones à prendre racine dans les communautés anglophones.
- Pour des raisons de confidentialité, il peut être difficile d'accéder aux bases de données des nouveaux arrivants.
- Un défis d'accès à l'emploi pour les francophones.
- Le manque de temps est une des principales difficultés rencontrées. Un évènement comme celui-ci permet de recréer des liens perdus durant la pandémie de la Covid.

Quelles pratiques prometteuses pourriez-vous partager avec le groupe ?

- Là où elle existe, la bonne collaboration entre les organismes locaux facilite l'aiguillage des nouveaux-arrivants.
- Le bilinguisme fonctionnel à l'intérieur des organisations.
- L'importance de connecter les nouveaux-arrivants avec leur communauté d'accueil.
- Mise en place de présentations pour les organismes anglophones, pour illustrer comment le parcours d'immigration francophone s'organise. Tous n'ont pas le même niveau de connaissance à ce sujet et il importe de les renseigner sur ce que font les autres organismes francophones.
- Le modèle de communauté accueillante est très intéressant parce que c'est la communauté qui prend en charge l'immigrant en comparaison à un organisme qui offre des services au client. L'immigrant peut plus facilement contribuer au dynamisme de sa communauté d'accueil.
- Lancer des invitations réciproques aux réseaux francophones et anglophones pour participer aux réunions de l'autre.
- Fournir les contacts aux parents francophones qui inscrivent leurs enfants à l'école sans passer par les fournisseurs de services francophones.
- IRCC compte intervenir afin d'éviter les doublons de services par les organismes nouvellement financés.
- Un exemple de « pause-café virtuelle » mensuel est partagé où les collègues sont invités à parler de tout sauf du travail.
- Quoique les collaborations entre les francophones et les anglophones sont assez harmonieuses, un organisme de surveillance peut s'assurer que l'anglais ne « prenne le dessus » au détriment du français dans le cadre du Partenariat local en matière d'immigration (PLI), pour tenir compte du Parcours d'intégration francophone et des besoins de ces nouveaux arrivants.

LES PROCHAINES ÉTAPES :

Selon vous, quelles sont les pistes de solution pour améliorer la collaboration entre les organismes d'établissement francophones et anglophones ?

- S'éloigner de la notion de concurrence et chercher la complémentarité : accepter de travailler et de promouvoir ensemble tous les services existants.
- Trouver ensemble le moyen de rejoindre les arrivants qui ne n'ont pas recouru aux organismes.
- Se rappeler à tout moment que le travail se déploie au service des nouveaux-arrivants, que leurs point de vue et besoins sont ESSENTIELS.
- Renouveler le présent exercice pour renforcer et travailler ensemble en vue de :
 - sensibiliser les conseils d'administration des organismes anglophones en plus de leurs employés, car c'est là où sont dictées les orientations stratégiques.
 - établir un espace ou un comité d'échange régulier entre les organisations francophones et anglophones pour :
 - s'informer régulièrement des événements des différents organismes et partager les informations.
 - échanger les bonnes pratiques et les initiatives communes qui pourraient en découler.
 - Développer conjointement des cours de langue ou de conversation.

- Intégrer une option téléphonique automatisée pour rediriger les francophones qui le souhaitent vers un organisme francophone, s'ils s'adressent en premier à des organismes anglophones.
- Obtenir des financements provinciaux pour servir la clientèle non-couverte par le financement d'IRCC.
- Travailler ensemble pour l'assouplissement des ressources gouvernementales en vue de les rendre accessibles aux personnes qui ne possèdent pas encore leur statut de résident permanent, pour les retenir en Atlantique, tels des cours de langues accessibles à tous.
- Comment savoir ce qu'est devenu un client après l'avoir référencé à un service en français ou en anglais ? Un mécanisme de suivi et de retour d'information réciproque devrait être créé.
- Un autre défi pour de nombreux clients qui ne parlent ni le français ni l'anglais au N.-B. : l'offre de cours en français est plus petite et la liste d'attente plus grande.
- Les travailleurs temporaires et les étudiants étrangers ne sont pas admissibles aux programmes financés par IRCC. Il y a un projet provincial au N.-B. qui aide ces nouveaux arrivants à se trouver une place dans une classe d'anglais, mais ils n'ont pas le même avantage pour les cours de français financés par IRCC. De plus, les cours de français étant offerts à temps partiel et non à temps plein, il y a une forte demande pour apprendre le français dans les communautés, les écoles et les villes.

Quel(s) engagement(s) concret(s) pouvez-vous prendre dès aujourd'hui pour contribuer au succès du Parcours d'intégration francophone?

- Maintenir des partenariats solides, suivre les clients tout au long de leur intégration et de leurs formations.
- Rendre le processus d'immigration plus facile pour les nouveaux arrivants en termes de communication et d'intégration.
- Rester en contact, mieux naviguer entre les services, donner plus d'importance à la collaboration avec nos partenaires.
- Inscrire ce point à l'ordre du jour de notre prochaine rencontre. Souligner l'importance de l'établissement francophones dans nos rapports et dans la base de données d'iEDEC/iCARE.
- Les communautés étant souvent plus petites au N.-B., une situation problématique peut vite être cernée et résolue. L'accès aux informations et bonnes pratiques provenant d'ailleurs en Atlantiques permettraient d'éviter ou de répéter les mêmes erreurs.
- Organiser régulièrement ce type de forum en Atlantique. Continuer à créer des opportunités de réseautage. Multiplier les sessions de sensibilisation dans les deux langues.

L'ensemble des participants remercie les organisateurs de cet événement et expriment le souhait de se rencontrer prochainement.

MOT DE CLÔTURE

Le programme étant complété, des extraits du récent discours du Trône sont rappelés : « En tant que Canadiens, nos deux langues officielles font partie de ce que nous sommes ». La gouverneure générale y a aussi souligné qu'il « est essentiel de soutenir les communautés de langue officielle en situation minoritaire, de protéger et de promouvoir le français à l'extérieur et à l'intérieur du Québec ». Le discours a également reconnu l'importance de l'immigration dans la croissance d'une économie plus résiliente et s'est engagé à continuer d'augmenter les niveaux d'immigration.

L'importance du *Parcours d'intégration francophone* n'a donc jamais été aussi claire. Il est souhaité que chaque personne a compris non seulement l'importance de cela pour les nouveaux arrivants, au cours du présent forum, mais aussi ce qui est accompli dans les communautés francophones de la région de l'Atlantique et comment l'ensemble du secteur d'établissement et d'intégration – francophone et anglophone – peut appuyer ce parcours.

Enfin, des remerciements sont formulés à l'endroit de chacune des personnes présentes pour leurs contributions, en particulier aux nombreux conférenciers, panelistes, modérateurs et animateurs, aux preneurs de notes et interprètes, aux deux organismes organisateurs du Forum, la SNA et ARAISA.